



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

Union Fédérale de la Santé Privée

ORPEA OU COMMENT ACHETER SON PARDON

Dans un article du journal Capital du 24/04/20, le groupe ORPEA a communiqué qu'il ne versera pas de dividendes aux actionnaires cette année, au vu de la crise sanitaire actuelle.

ORPEA, depuis de années, refuse toute augmentation de salaire ou prime pour compenser la perte de revenus subie par ses salarié.e.s du fait de l'augmentation du coût de la vie.

Nous ne constatons aucune reconnaissance de l'investissement et du professionnalisme des salarié.e.s du groupe, même en cette période de pandémie, juste un profond mépris pour nos justes revendications.

La CGT ORPEA, dans une lettre ouverte adressée au Président-Directeur Général, restée sans réponse à ce jour, a demandé une prime de 2 000 € pour remercier l'ensemble des salarié.e.s pour leur abnégation dans la crise sanitaire du COVID-19.

Pourtant, ORPEA est en très bonne santé financière, et rémunère grassement depuis longtemps nos actionnaires et nos dirigeants.

Pour rappel :

- ▷ En 2018, le directeur général a perçu un montant de 1,7 million d'€, en augmentation de 33% sur 2 ans ;
- ▷ Le directeur délégué a perçu 1,4 million d'€, en augmentation de 29% sur les 2 dernières années.

Quant au fondateur de ce groupe, parti à la retraite en 2017, il a accumulé une petite fortune :

- ▷ plus values sur les reventes d'actions en 2013 et en 2020 pour un montant de 740 millions d'€,
- ▷ dividendes perçus pour un montant total de 40 millions d'€,
- ▷ rémunérations d'un montant de 500 000 € au cours des 5 dernières années.

Le 22 janvier 2020, il a vendu le reste de ses actions, juste avant que le cours de la bourse ne chute, empochant dans l'opération 456 millions d'€. Tout ceci lui permet de figurer en bonne position dans le « top 500 » des plus grandes fortunes de France.

Ces rémunérations d'actionnaires et de dirigeants sont d'autant plus scandaleuses que les EHPAD sont financés pour 30% avec de l'argent public : 20% de la part de la sécurité sociale, 10% de l'allocation personnalisée d'autonomie.

La CGT ORPEA dénonce ce double langage.

Cette annonce ne permettra pas au groupe d'échapper à ses responsabilités envers les salarié.e.s et les résident.e.s de ses établissements.

L'omerta que le groupe fait subir à tous les acteurs du secteur pour cacher la vérité sur la situation des établissements durant la pandémie de COVID-19 sera vite mise à jour, le drame est bien trop gros cette fois-ci.

Cette annonce ne masquera pas la réalité.

La CGT ORPEA demande que l'ensemble du secteur des EHPAD soit nationalisé et ne soit plus laissé à la cupidité des actionnaires.

Montreuil, le 27 avril 2020

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

47/20

Tél : 01.55.82.87.49
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail : sg@sante.cgt.fr